



<http://epl.aubenas.educagri.fr>



<http://astier.elycee.rhonealpes.fr>



<http://marcel-gimond.elycee.rhonealpes.fr>

Les 3 lycées publics d'Aubenas créent L'Union des Sections Sportives Scolaires Albenassiennes – U3SA

Une section sportive scolaire globalisée

Sports de Pleine Nature

- **Canoé Kayak**
- **Course d'orientation - APPN**
- **Cyclisme**

Sports collectifs

- Football** (féminin et masculin)
- Rugby** (féminin et masculin)

Dossier de présentation et de candidature

Principe

La section sportive globalisée permet aux élèves entrant dans un lycée public albenassien de son choix et en fonction de son projet d'orientation, de concilier leurs études avec une pratique approfondie de la discipline sportive de leur choix.

Il offre ainsi aux élèves volontaires, après accord des représentants légaux, une pratique plus soutenue dans une discipline sportive tout en suivant une scolarité normale. Il permet d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau, qui relève des parcours d'excellence des fédérations sportives.

Ce complément de pratique sportive doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Objectifs du dispositif

- Choisir et réussir son parcours scolaire au lycée
- Progresser dans sa pratique sportive
- Bénéficier d'un suivi scolaire individualisé
- Elargir son champ d'activités sportives et ses compétences

Fonctionnement

- Pratique hebdomadaire des sections sportives grâce à un alignement des emplois du temps des trois lycées sur le créneau 15h-18h du jeudi.
- Les élèves sont incités à participer aux activités de l'Association Sportive (AS) et à représenter leur établissement dans les compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les résultats scolaires priment sur le sport. En cas d'investissement insuffisant dans sa scolarité, l'accès de l'élève aux pratiques sportives pourra être limité voire suspendu.

Filières scolaires accessibles

Lycée Astier : Toutes les classes de seconde générale (section Euro possible) hors enseignements d'exploration Création et Culture Design et Allemand LV3.
Seconde professionnelle MEL-MAV (Métiers de l'Electricité- Menuiserie Aluminium Verre).

Lycée Gimond : Toutes les classes de seconde professionnelle et générale hors option.

Lycée O.de Serres : Toutes les classes de seconde générale et professionnelle.

Encadrement

L'enseignant d'EPS référent coordonne la discipline, s'occupe du suivi des élèves (séances sportives, résultats scolaires, absences, comportement, suivi médical...) et évalue l'élève dans l'activité.

Le cadre fédéral et/ou l'enseignant d'EPS référent encadre(ent) les séances de pratique, participe(nt) au suivi des élèves et élabore(nt) la programmation annuelle.

Transports

La société Tout'enbus met à disposition une navette, le jeudi, pour assurer le transport aller-retour des élèves des lycées aux terrains de sport (Stade Ripotier) pour le football et le rugby.

Dossier de candidature à retirer dans les collèges à partir du 05 mars 2018 ou à télécharger sur les sites des lycées.

Une seule candidature par élève.

La fiche de candidature et les pièces à fournir seront à renvoyer au coordonnateur de la discipline sportive concernée avant le **vendredi 30 avril 2018** à l'adresse du lycée (cachet de la Poste faisant foi) au nom du professeur d'EPS référent ou à son adresse mail directement.

Canoé Kayak : M. Neel, christophe.neel@ac-grenoble.fr

Lycée Polyvalent Astier Quartier Roqua BP 60145 07205 Aubenas cedex

Course d'orientation : M.Neel, christophe.neel@ac-grenoble.fr

Lycée Polyvalent Astier Quartier Roqua BP 60145 07205 Aubenas cedex

Cyclisme : Mme Prat, sylvie.prat@educagri.fr

Lycée Agricole Olivier de Serres: Sylvie PRAT EPS/Coordonnatrice section sportive cyclisme
Quartier Saint-Martin BP 150 Aubenas 07200 contacts: 04 75 35 17 55 ou 06 82 28 36 51

Football : M. Kraiem, imad.kraiem@ac-grenoble.fr

Lycée Polyvalent Gimond Boulevard de l'Europe 07200 Aubenas

Rugby : M.Rivier, francois.rivier@ac-grenoble.fr

Lycée Polyvalent Astier Quartier Roqua BP 60145 07205 Aubenas cedex

Pièces à fournir – Obligatoire

- la photocopie de la licence fédérale de l'année en cours, les résultats et palmarès sportifs des 3 dernières années, un courrier de recommandation du club ou un avis du comité sportif sur l'élève. **Uniquement pour les élèves licenciés en club et obligatoire pour le cyclisme et le canoé-kayak.**

- les résultats scolaires (les deux derniers bulletins trimestriels) : notes et appréciations de l'élève (son comportement est tout aussi important que les notes).

- une lettre de motivation de l'élève avec son projet sportif et scolaire.

- un avis du professeur d'EPS de 3^{ème}.

- une photo d'identité.

Tests d'admission Les candidats recevront une convocation 15 jours avant.

- Des tests d'évaluation et de sélection du niveau sportif (observations des élèves en situations d'activités, maîtrise technique, qualités morales et physiques) seront effectués pour tous les élèves de 3^{ème} désireux d'intégrer la section sportive scolaire.
- Un entretien individuel permettra de définir les motivations des élèves et l'analyse du parcours scolaire.

Course d'orientation : **vendredi 01 juin 2018 de 9h à 16h30 au stade Roqua**

Cyclisme : après étude des dossiers de candidature, un test physique cycliste ainsi qu'un entretien individuel seront éventuellement proposés par l'enseignante référente le **vendredi 01 juin 2018**. Les candidats recevront une convocation si nécessaire.

Football : **vendredi 01 juin 2018 de 9h30 à 16h au stade Ripotier**

Canoé Kayak : après étude des dossiers de candidature, un entretien individuel sera éventuellement proposé par l'enseignant référent. Les candidats recevront une convocation si nécessaire.

Rugby : **mercredi 30 mai 2018 de 9h30 à 17h au stade Dugradus à Aubenas**

(Copie de la licence obligatoire pour les licenciés, ou, certificat médical de non contre-indication pour les non licenciés)

Commission d'admission le lundi 4 juin 2018

L'étude du dossier scolaire, des résultats des tests et des entretiens permettront à la commission de prononcer les admissions.

Les résultats d'admissions seront communiqués à chaque candidat après l'examen en commission.

Partenaires associés au projet

- Mairie d'Aubenas
- Tout'enbus, Communauté des Communes du Bassin d'Aubenas
- Centre socio culturel Le Palabre
- Comité Rhône-Alpes de cyclisme
- Comité Ardèche de cyclisme
- Comité départemental de canoé kayak de l'Ardèche
- Comité départemental de course d'orientation de l'Ardèche
- Comité départemental de rugby de l'Ardèche
- CREPS Rhône-Alpes
- ASSAF (Avenir Sportif Sud Ardèche Football)
- Les Ovalines
- RCAV (Rugby Club Aubenas Vals)
- UCA (Union Cycliste Albenassienne)
- Conseil départemental de l'Ardèche
- Cycles AMC7



Tout'enbus
la navette intercommunale

Aubenas
Labégude
St Didier sous Aubenas
St Etienne de Fontbellon
St Privat
Ucel
Vals les Bains



ardèche
LE DEPARTEMENT



Fiche de candidature pôle sportif globalisé d'Aubenas

Année scolaire 2018- 2019

Discipline demandée: Canoé Kayak - CO - Cyclisme - Football - Rugby (entourer votre demande)

L'élève :

NOM : Prénom : Né(e) le :

Adresse mail :

Tél port :

Les responsables légaux:

Responsable légal 1 : Nom..... Prénom :

Adresse mail : Tél port :

Responsable légal 2 : Nom..... Prénom :

Adresse mail : Tél port :

Etablissement scolaire actuel :

Collège Ville:

Besoin d'internat : oui non (entourer votre demande)

Pratique sportive :

Club en 2017-2018 : Spécialité :

Résultats principaux obtenus en 2017-2018 :

Je soussigné(e) Mme, M., père – mère - responsable légal, autorise ma fille, mon fils, à se présenter aux tests d'admission pour l'entrée en Sections Sportives Scolaires des lycées publics d'Aubenas.

A le

Signature de l'élève :

Signature des représentants légaux :

Pièces à fournir - Obligatoire

- la photocopie de la licence fédérale de l'année en cours, les résultats et le palmarès sportif des 3 dernières années, un courrier de recommandation du club ou un avis du comité sportif sur l'élève. **Uniquement pour les élèves licenciés en club et obligatoire pour le cyclisme et le canoé-kayak.**
- les résultats scolaires (les deux derniers bulletins trimestriels) : notes et appréciations de l'élève (son comportement est tout aussi important que les notes).
- une lettre de motivation de l'élève avec son projet sportif et scolaire.
- un avis du professeur d'EPS de 3^{ème}.
- une photo d'identité.